

Choc, stress et gestions des transitions. L'espace-temps des déséquilibres

Florence Padovani (Maîtresse de Conférences HDR,
Université Paris1-Sorbonne)
et Benjamin Lysaniuk (Chargé de Recherche, IRD MàD par le
CNRS)

Les contributions réunies dans le présent ouvrage sont le fruit d'échanges qui ont eu lieu dans le cadre d'un séminaire¹ organisé au Pôle de Recherche pour l'Organisation et la Diffusion de l'Information Géographique (UMR CNRS 8586 PRODIG) entre 2015 et 2017. À l'origine du projet nous souhaitions poser un regard multi disciplinaire sur le concept de transition prenant le parti que celle-ci pouvait être la résultante aussi bien d'un processus décidé que subi ; estimant que la transition pouvait être aussi bien générée que simplement accompagnée cela posait mécaniquement la question de ses gestions. Sans jamais prétendre à l'exhaustivité, il s'agissait de réunir des spécialistes de différentes aires géographiques : l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Europe essentiellement ; et de plusieurs disciplines : la géographie, l'anthropologie, les sciences politiques et la sociologie afin d'encourager des regards croisés sur une problématique commune. Comment, à travers des cas d'étude très différents, est-il possible de dire les gestions des transitions ? En quoi est-ce qu'elles peuvent nous aider à mieux comprendre les acteurs et leurs rationalités ? En s'intéressant souvent à la gestation de la transition, nos contributeurs ont — par leurs exemples — démontré la multiplicité des forces génératrices de changement, la pluralité des acteurs et celle de leurs modes d'action au cours de la période transitoire : qu'elle soit « imposée » (post-catastrophe) ou « décidée » politiquement. Quel que soit le rythme, les trois types de discontinuité à l'origine d'une transition (imprévue, prévue et planifiée) renvoient à un changement d'état qu'il convient de gérer entre un « avant » et un « après ». Celle-ci correspond donc à un passage d'un état vers

¹ « Les gestions des transitions », séminaire du laboratoire Prodig UMR 8586.

un autre, de manière rapide ou graduelle : c'est un intervalle de temps. Ce terme renvoie à une multitude d'acceptions en physique, biologie, littérature, musicologie, philosophie... pour lesquelles l'idée d'un passage rapide ou lent entre deux états semble une constante. Néanmoins, la vitesse du changement à l'œuvre (choc ou stress : évènement ponctuel ou pression chronique) appelle des modalités distinctes d'accompagnement, des manières hétérogènes de gérer ces transitions. Ces changements d'état correspondent à un processus dynamique affectant plus ou moins brutalement les territoires et conduisent à une intensité variable de la réaction (politique, juridique, sociale, environnementale), à une prise de conscience, à la mise en place de nouveaux référentiels. La répétition de catastrophes — parfois sur les mêmes territoires — interpelle et pose parfois la question de l'efficacité des modes de gestion basés sur des retours d'expérience lorsque cela est possible.

1. À l'origine de la transition... le déséquilibre

Penser la transition induit généralement un questionnement sur les temporalités si on la considère comme une période. La transition est tout autant un état intermédiaire qu'un processus entre deux extrémités, pas toujours bien matérialisées, au sein d'un système en perpétuelle mutation. En effet, dans le cadre des transitions climatiques à l'œuvre, l'horizon de la transition ne peut pas être précisément anticipé. C'est ce que nous rappelle Martine Tabeaud dans son chapitre. Les conditions initiales à partir desquelles sera réalisée une analyse scientifique rigoureuse des transitions (ici climatiques) doivent ainsi être clairement définies. C'est peut-être ici que l'on distingue la transition du changement. Le changement traduit une forme de continuité quand la transition implique la mutation au cours d'un processus linéaire qui peut se répéter sous la forme de cycles (Coudroy de Lille *et al.*, 2017). L'analyse systémique a été préférée à une approche analytique, car elle autorise une vision plus globale, correspondant mieux à une démarche interdisciplinaire. En nous concentrant sur le jeu des interactions entre leurs éléments à l'intérieur de la transition, nous nous proposons de faire émerger un questionnement commun. Une lecture de la transition au

prisme systémique conduit donc à imaginer une force génératrice du changement d'état initial, un déséquilibre fondateur de cette période qui s'achève au stade final de la transition : l'émergence d'un nouvel état. Toute la question de la/des gestion(s) des transition(s) réside dans la manière d'accompagner, de canaliser, voire de contrer la transition au cours de ce chemin, de ce passage (*l'ubergang* – Godelier, 1990). Le modèle de changement de Kurt Lewin (1952, 1975) place la transition au cœur même du processus de transformation entre une phase de « dé cristallisation » et une phase de « recristallisation ». Transposées dans le langage systémique, ces phases correspondent — une nouvelle fois — au déséquilibre puis à l'apparition d'un nouvel équilibre : la transition s'intercalant entre les deux. L'apparition d'une transition est donc le fait d'une « dé cristallisation » expliquée, selon Lewin dans la théorie des champs de force, par une rupture d'équilibre entre les forces stabilisatrices et celles génératrices du changement. Notons néanmoins que ce moment de déséquilibre peut être plus ou moins intense, plus ou moins rapide ; que son mécanisme peut être planifié ou subi et enfin que les forces motrices de changements peuvent être endogènes (parfois), strictement exogènes (très rarement) ou les deux à la fois (majoritairement). Par ailleurs, la notion de recristallisation a été critiquée par certains considérant qu'elle serait difficile à obtenir en période de changements constants (Bareil, 2004).

2. Planifier la transition ou réagir aux chocs

Planifier la transition suppose une appréhension globale des forces supposément stabilisatrices d'un système et une anticipation des déséquilibres à venir. Etienne Piguet inscrit sa contribution dans cette logique d'anticipation des changements climatiques et de certaines de leurs conséquences. La transition est ici considérée dans sa phase initiale, tout comme Véronique Lassailly-Jacob qui décrit les déplacements forcés de population en Côte d'Ivoire. Ils sont planifiés, programmés dans le but d'éviter une catastrophe. La transition énergétique que nous prendrons ici en exemple rentre typiquement dans ce cadre. Considérons un « système énergétique » global en équilibre relatif entre offre et demande. La « dé cristallisation » survient du

fait de la conjonction de deux facteurs : la raréfaction des ressources carbonées dans un contexte d'augmentation de la demande ; la prise de conscience des risques générés par la libération constante — et en augmentation — des gaz à effet de serre. La pression générée par ces deux facteurs ainsi que l'horizon funeste anticipé en l'absence de transformation de notre modèle énergétique conduisent certains états à planifier une « transition » au sens de passage vers un modèle énergétique décarboné. Le processus cité en exemple s'inscrit dans des temporalités longues, à l'échelle d'une vie humaine, pluridécennales à pluriséculaires. Cette relative lenteur s'explique aussi bien par les mécanismes de déstabilisation du système initial que par des forces contradictoires qui continuent de s'affronter au cours du processus transitoire. Durant la phase de décristallisation s'opposent des discours sceptiques, réalistes et catastrophistes. Cet antagonisme de points de vue nourrit des controverses, parfois sciemment construites et instrumentalisées par les partisans du *status quo*, qui ne font que repousser le temps de l'action. De la même manière, l'amélioration des techniques de forage conduit à déplacer dans le temps l'horizon de la fin des ressources carbonées et *in fine* celui du démarrage effectif généralisé (au sens de prise en charge politique) de la transition. Au cours de la transition, de nombreuses forces expliquent également l'impossibilité d'une transformation rapide du modèle : des limites technologiques ; des considérations économique-politiques et toujours des controverses pour ralentir le changement. Notons qu'une gradation dans le temps avec des transitions plus ou moins longues est associée à une gradation spatiale permettant de passer du micro local au global, et ce, selon les variations de la grille de lecture adoptée. En effet, les réponses apportées — lorsqu'elles existent — face à cette pression lente ne sont évidemment pas les mêmes au niveau planétaire qu'au niveau local. Si le plan est construit au niveau planétaire ou étatique, l'engagement civique et l'action qui en découlent seront très différents par rapport à une prise de décision au niveau local, où l'action sera plus autonomisée. Laurent Thévenot en analysant le cas de la prévention du marais de Dol montre bien comment la transition est ressentie différemment selon le degré de familiarité avec l'espace concerné.

L'engagement est différent entre les riverains le long de la digue de la duchesse Anne et les représentants de l'État. Il y a donc pluralité des modes d'action.

Si l'on considère le processus de modernisation des sociétés comme étant planifié, la transition épidémiologique découle — cette fois-ci de manière indirecte — de choix opérés. Les progrès de la médecine, les courants hygiénistes, la surveillance des sources d'eau potable ont généré une transition entre un « temps » marqué par une espérance de vie basse et une mortalité expliquée par les maladies infectieuses et les carences alimentaires et un « temps » caractérisé par une espérance de vie élevée et une mortalité principalement due à des maladies chroniques ou liées au vieillissement. Ces temps de la transition épidémiologique, ou séquences comme les dénomme Thévenot sont les éléments qui forment la transition. Bien entendu, cette transition est également très hétérogène spatialement : les conditions de décristallisation liées principalement au « progrès » ou à un stade de développement ne sont pas remplies en tous lieux au même moment ce qui peut légitimer une lecture géographique de la transition épidémiologique (Picheral, 1989). Bien que la notion même de plan soit souvent critiquée pour sa rigidité, ses méthodes, ses modes opératoires trop contraignants et laissant peu de place à l'adaptation, elle permet néanmoins de coordonner des actions collectives en vue d'un bien commun (Thévenot 1995). « L'action planifiée spécifie une conduite traitée comme action parce qu'elle prend appui sur une intention (...) elle suppose que l'intention soit mise dans la forme objectivable d'un plan. (...) le plan requiert la décomposition en séquences successives et reliées d'une action qui prend ainsi l'allure d'une action complexe.² » Le plan prend tout son sens par la puissance efficace qu'il met en œuvre. La standardisation ou ce que Thévenot (1997) a nommé le *gouvernement par les normes* est intimement liée au travail sur le plan. Le planificateur a donc besoin de travailler en lien avec les scientifiques qui vont permettre de faire évoluer les dispositifs du plan et de mettre en place des normes et des dispositifs de contrôle pour ainsi, en d'autres termes, accompagner la transition.

² Thévenot, *Idem*, p. 418.

À l'opposé d'une planification ou d'une anticipation de la transition basée sur un rythme lent, à l'échelle d'une vie humaine, existent des périodes transitoires mises en mouvement par un déséquilibre brutal et imprévu. La brutalité de ce pivot transitoire rend son anticipation malaisée. Le « choc », la catastrophe, l'évènement paroxysmique constituent dès lors des pivots temporels générateurs d'un déséquilibre alors que — pour certains auteurs — la catastrophe est l'horizon d'une transition nommée anthropocène (Crutzen, Stoermer, 2000) ayant débuté à la fin du 17^e siècle. L'effondrement anticipé doit être le moteur d'une action visant à guider ce changement *a minima* vers un modèle sobre en énergie fossile, dans l'idéal vers la fin de l'« addiction de l'économie mondiale à la croissance » (Larrère *et al.*, 2016). Gardons donc à l'esprit le point de vue des collapsologues (Larrère *et al.*, *idem*) mais considérons, dans notre propos, la catastrophe non pas comme un horizon funeste mais comme un évènement intense, non prévu, générateur de dommages importants humains ou matériels et interrogeons sa capacité à modifier les équilibres en place. On le perçoit, la transition est aussi bien un processus « accompagné » qu'une phase non anticipée. Le cas des maladies professionnelles dues à l'amiante analysé par Annie Thébaud-Mony et Axelle Croisé montre combien il est difficile de fixer des bornes temporelles puisque la maladie se déclare plus ou moins vite selon les individus (voire ne se déclare pas). Il est erroné néanmoins de ne la réduire qu'à son unique — mais fondamentale — composante temporelle. L'entre-deux, les marges sont également des espaces de transition mais restent des concepts difficilement objectivables. Par ailleurs, la répétition d'évènements paroxysmiques dans un espace restreint conduit à une forme d'acceptation des chocs par l'habitude. Sandrine Revet dans son chapitre montre le pouvoir de résilience des populations qui apprennent à « vivre avec ». Les glissements de terrain récurrents laissent penser que les populations reproduisent ces processus transitoires avec une certaine fatalité.

3. Les forces génératrices de transitions

S'intéresser à l'accompagnement de la transition suppose un questionnement des forces qui la gouvernent. Si nous prenons le parti, ici, de considérer une nouvelle fois un déséquilibre originel (peu importe sa durée ou son intensité) comme générateur de la transition, nous distinguerons malgré tout des origines différentes — dans un référentiel anthropocentré — selon un gradient endogène/exogène. Les transitions générées par des forces strictement exogènes seraient majoritairement subies. Leur caractère exogène s'explique à partir d'un élément déclencheur non souhaité par l'homme qui doit, dans un second temps, s'accommoder de cette rupture puis mettre en œuvre les dispositifs nécessaires à un retour à l'équilibre des forces. L'archétype d'un déséquilibre exogène strict correspondrait à un aléa cosmique : le caractère externe est alors double : externe au système planétaire et — *de facto* — externe à l'humain. L'une des deux grandes hypothèses explicatives de la crise crétacé-tertiaire est, avec une période de volcanisme exacerbée, l'impact d'un astéroïde géocroiseur. L'ensemble de cette crise peut être lu au prisme du lexique de la transition : déséquilibre fondateur, crise, période transitoire (hiver d'impact et effet de serre), transformation (des écosystèmes), puis début d'une nouvelle ère. En l'absence d'êtres humains, cet exemple illustre une lecture systémique de la transition où se succèdent, après l'évènement primordial, de nombreuses boucles de rétroaction. Néanmoins, le caractère strictement exogène d'un choc ne peut généralement pas, à lui seul, expliquer la réaction en chaîne aboutissant à la catastrophe. L'exemple de la catastrophe du vol Rio-Paris d'Air France rend compte d'un enchaînement d'une cause exogène (*i.e.* le givrage des sondes Pitot du fait de conditions météorologiques spécifiques) et d'un choix endogène (*i.e.* la décision de cabrer l'appareil).

En général, les aléas « physiques » sont de nature exogène : qu'ils soient météorologiques ou géologiques. Les catastrophes météorologiques induites par des évènements paroxysmiques ou les désastres consécutifs aux séismes ou aux éruptions volcaniques ne sont pas (ou très peu) anticipés. Cette absence d'anticipation et donc d'accompagnement fait démarrer la

période transitoire à l'issue du choc. Il est intéressant de noter que le terme transition, qui peut s'appliquer à l'après-crise, n'est quasiment jamais employé dans ce contexte. Comme s'il n'y avait pas de transition sans décision ou sans accompagnement sur une temporalité relativement longue. C'est peut-être ici que réside l'opposition avec les forces que nous qualifions d'exogènes. Dans le cadre de transitions « préparées » ou « accompagnées », nous notons que le terme transition est généralement suivi d'une épithète : « démographique », « énergétique », « paysagère » ou encore « épidémiologique ». Le caractère endogène des forces à l'œuvre ici doit être compris comme le résultat direct d'un processus de décision humaine ou une conséquence de celle-ci. Il y a la volonté de transformer, de générer ou de canaliser une transformation à l'œuvre. Finalement dans le cadre de transitions produites par des forces exogènes, le déséquilibre s'instaure à la suite d'un choc : la première étape de la période transitoire correspond alors à la gestion de crise puis, plus loin dans le temps, à la mise en place de mesures visant à anticiper d'autres événements similaires et à amoindrir leurs impacts potentiels. En revanche, les transitions favorisées par des forces endogènes sont plus lentes. La phase de déséquilibre est moins nettement bornée dans le temps et peut correspondre à une période plus ou moins longue. Cette dichotomie entre forces endogènes et exogènes ne doit pas faire oublier des mécanismes plus complexes d'interactions ou de combinaisons de ces forces. Le cas des changements climatiques et de leurs impacts démontre le caractère très généralement hybride des forces initiatrices des changements à l'œuvre : impacts de cycles astronomiques, processus géologiques et forçages anthropiques. Le vocable lié aux changements climatiques insiste sur la notion de dérèglement (au sens de modification de paramètres climatiques moyens) et fait écho aux notions de déséquilibre voire de décristallisation d'un système par le biais de forces. Ce déséquilibre est le point de départ d'une transition or il est étonnant de noter que les termes « transitions climatiques » sont très peu utilisés à l'inverse de « changements climatiques ». Peut-être, une nouvelle fois, parce que la transition suppose de connaître son horizon quand le changement est caractérisé par l'incertitude.

4. La transformation comme réponse à la crise et comme anticipation du risque

La transition est le temps d'une transformation (l'évolution d'un paysage, d'un profil démographique, de modes de productions agricoles...). Lente dans le cadre de contraintes endogènes, cette transition s'opère rapidement en réponse à une situation de crise générée par des forces exogènes intenses et/ou brutales. Le thème des crises ainsi que celui des risques reviennent souvent dans les médias mais aussi parmi les chercheurs en sciences sociales. La réflexion systémique qui est menée ici prend en compte le risque et la crise mais ne s'y arrête pas. Considérons que nous revenons au sens premier du terme puisqu'en langue grecque, *Krisis*, désigne pour Hippocrate le moment crucial où le traitement du malade évolue. Il s'agit de la phase décisive qui correspond à un changement rapide dans l'évolution du mal, moment potentiellement annonciateur d'une phase de guérison ou de développement du mal. La connotation négative de la crise n'est finalement apparue que récemment pour caractériser, dans un premier temps, les domaines politiques et économiques. Aujourd'hui, la possibilité d'une amélioration est évacuée quand on qualifie une situation de crise (crise des migrants, crise environnementale, etc.) c'est pourquoi nous n'avons pas conservé ce terme dans l'intitulé de notre ouvrage. Gérer une transition suppose qu'il y ait un facteur déclenchant, qu'il soit effectif ou potentiel. C'est ce qu'Anthony Giddens (1999) analyse sous le label de *société du risque*. Le risque par définition est un danger, que l'on peut mesurer sous forme de probabilités et qui peut, dans les cas extrêmes, se matérialiser sous une forme catastrophique. Les mathématiques permettent de calculer la probabilité d'un désastre, d'anticiper son ampleur à travers des échelles et de définir la compensation financière qu'elle implique. Le risque s'oppose ainsi, comme l'avance Franck Knight, à l'incertitude qui désigne alors cette situation dans laquelle il n'est pas possible d'énoncer une probabilité d'occurrence d'un danger. Les calculs probabilistes assurantiels furent très tôt associés à la mesure du risque : « les assurances engendrent l'antidote du risque [...] l'aversion face aux risques

va de pair avec la propension croissante à renforcer la couverture que procure l'assurance » (November et November, 2004). Selon l'analyse de Giddens, une société du risque implique une responsabilité et une réponse politiques puisqu'il s'agit de la mise en cause d'un bien commun. Ici intervient la perception du risque souvent différente entre les experts et les profanes. Pour répondre à ce défi et mieux comprendre les réactions de la société, le gouvernement français a mis en place une structure qui analyse annuellement la perception des risques et de la sécurité par la population française, c'est le baromètre produit par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN - le dernier date de 2016). Dans le projet initial de 1977, il s'agissait de mesurer la perception du risque nucléaire. Plus tard, d'autres facteurs ont été ajoutés, comme les risques environnementaux et technologiques mais aussi le terrorisme, le sida, le chômage, la misère et l'exclusion. Malgré tout, on peut s'interroger sur la légitimité de l'IRSN face à un spectre thématique aussi large. Dans l'analyse que propose Sandrine Revet concernant la réinstallation de familles sur un site détruit par une coulée de boue, il y a d'un côté le risque potentiel d'une nouvelle catastrophe et de l'autre la décision de revenir vivre sur ce site. Ce qui paraît irrationnel pour l'expert est acceptable pour les individus au regard de leur décision. Dans l'analyse de Laurent Thévenot, sur la prévention de risque de submersion, certains riverains proposent de signer une décharge de responsabilité, préférant courir le risque plutôt que de se plier au plan de prévention.

Cette notion de risque est devenue, dans nos sociétés contemporaines, polymorphe. Elle englobe des phénomènes très disparates. Les discussions autour de ce thème ont donné jour à pléthore de publications³. Un ouvrage supplémentaire sur le sujet ne semblait pas pertinent.

Le risque intervient en amont de la catastrophe, or nous nous sommes intéressés surtout à la période de transition une fois que la crise s'est déclarée, mais aussi aux changements lents décidés, planifiés qui — *de facto* — génèrent également des périodes transitoires. Il s'agit donc de la dynamique provoquée par le choc

³ Citons juste deux références : Ulrich Beck, 2001, Peretti-Wattel, 2000.

et de sa gestion. Comme il existe différents types de transition et donc autant de modes de gestion, nous avons opté pour la forme plurielle : « les gestions des transitions ». Ceci permet de montrer qu'il n'y a pas un seul modèle avec des normes ou standards à appliquer mais au contraire une pluralité de formes à adapter en fonction des situations que l'on a pu, ou pas, anticiper. La tentation technocratique rassure, les procédures à appliquer sont prêtes, elles forment une sorte d'assurance sur le futur. Toutefois, les standards adoptés sont souvent débordés par l'ampleur des événements et on ne peut que tenter de les adapter à la situation. La notion de gestion est finalement intimement liée à celle de choc ou de catastrophe qui engendre des prises de décisions raisonnées.

5. Études de cas concrets

Reprenant cette dichotomie entre des événements aux temporalités et intensités distinctes nous distinguerons donc le choc — c'est le cas par exemple des coulées de boue à Caracas évoquées par Sandrine Revet — des pressions lentes illustrées notamment par les liens complexes entre changements climatiques et déplacements de populations (Étienne Piguet). Il existe d'autres circonstances comme la construction d'un ouvrage d'art, un barrage par exemple, qui impliquent un déplacement de population planifié (Véronique Lassailly-Jacob). Dans le cas analysé par Jacobo Grajales, de la transition post-conflit en Colombie, il s'agit bien d'un processus planifié et graduel de retour à la paix civile avec toutes les conséquences socio-économiques que cela implique notamment en termes de redistribution foncière. La planification urbaine à Lima (Alexis Sierra) est aussi une illustration de transformations prévues, anticipées mais dont la réalisation dépasse le plan. Ici encore la gestion nécessite une certaine souplesse du projet et une réactivité. Car, la société civile réagit au schéma directeur qui lui est imposé. Certaines formes de réappropriation de l'espace commun dépassent les politiques publiques, c'est le cas à Lima où les résidents tentent de tirer le meilleur parti des dysfonctionnements administratifs entre les municipalités. Des

conflits émergent et la population joue de l'indéfinition des limites, des espaces de marges, des secteurs de transition. Dans le cadre d'évènements cataclysmiques, la probabilité d'occurrence est très faible et l'intensité du choc n'est pas anticipée. C'est pourquoi, dans le cas des deux derniers accidents nucléaires majeurs : ceux de Tchernobyl (avril 1986) et de Fukushima (mars 2011), la population mondiale est restée sidérée. L'accident industriel majeur de Fukushima — tout comme celui de Tchernobyl — fut classé au niveau 7, le maximum, selon l'échelle internationale de classement des évènements nucléaires⁴. En analysant rétrospectivement le cas de Fukushima, on voit très nettement que les *process* élaborés pour faire face à la crise, se sont révélés inopérants devant l'ampleur de l'évènement. Paradoxalement, la réponse est venue d'abord de la société civile, au niveau microlocal. Suite à un puissant tsunami, la centrale nucléaire de Fukushima a subi des dommages majeurs qui ont provoqué des rejets dans la mer et dans l'atmosphère de particules radioactives. Dans la préfecture de Fukushima, il y a eu déplacement forcé des populations jugées les plus à risque et les autorités ont tenté de parer au plus pressé en instaurant une zone d'exclusion nucléaire. En parallèle des actions gouvernementales, les associations bouddhistes en particulier ont été très présentes surtout dans la phase post-catastrophe, pour gérer la vie quotidienne après la crise. Trois courtes vidéos tournées par Tim Graf, ethnologue à l'Université de Heidelberg⁵ témoignent de l'engagement rapide et efficace des moines *a priori* non préparés à faire face à une telle catastrophe. Il montre comment certains temples ont été utilisés comme centres d'évacuation, ainsi que la formation médicale de moines pour venir en aide aux sinistrés. Mais l'autre élément qui apparaît comme central par rapport à notre sujet, ce sont les cérémonies annuelles commémorant les évènements tragiques du 3.11 (11 mars). Il y a une interaction entre la réponse religieuse

⁴ Ce classement a été adopté après la catastrophe de Tchernobyl (elle aussi classée en niveau 7) et sert à mesurer la gravité d'un incident ou d'un accident nucléaire civil.

⁵ <http://soulofzen.com/> (consulté le 11 mai 2017)
<https://vimeo.com/141380269> (consulté le 11 mai 2017)
<https://vimeo.com/141396760> (consulté le 11 mai 2017)

et l'aide laïque. Ici intervient le concept du *care*, c'est-à-dire la capacité à prendre soin d'autrui, c'est une forme d'empathie. Il s'agit au travers de relations interpersonnelles de prendre en compte la dimension sociale⁶. La réponse apportée par les associations bouddhistes japonaises est une illustration du *care*. D'une certaine façon elle est complémentaire du plan conçu par les spécialistes. Les réseaux de membres affiliés aux temples et la proximité avec la population ont permis des actions inscrites dans la durée et un accompagnement que les structures étatiques n'étaient pas en mesure d'assurer. Nous avons ici un bon exemple de différence de gestion de la catastrophe à deux échelles différentes : au niveau de l'état et au niveau local. Il n'est pas question ici de suggérer que la gestion en plan est inutile et que le mode d'action du *care* local devrait être généralisé. Il s'agit plutôt de deux modes d'engagement différents et complémentaires. Plusieurs cas de déplacement forcé sont analysés dans cet ouvrage mais dans le cas de Fukushima la différence tient à l'urgence et la rapidité d'exécution. Il s'agit de déplacements forcés non planifiés. On retrouve la réaction d'acteurs de la société civile dans la plupart des chapitres mais ils ne sont pas mis au premier plan. Les acteurs étatiques sont les premiers à réagir et le relai est ensuite pris par la société civile.

L'évènement de Seveso est, dans un registre similaire, un bon exemple de période transitoire générée par un choc brutal dont la conclusion est la définition de nouvelles règles (y compris légales) pour prévenir de nouveaux chocs similaires. La catastrophe de Seveso fait référence à l'accident industriel qui s'est produit sur le site de l'entreprise Icmesa dans la région de Lombardie en Italie sur la commune de Meda en 1976. L'émission d'un nuage toxique de dioxine, consécutivement à une défaillance du réacteur destiné à la production de dichlorophénol, s'est répandue au gré du vent dans les localités voisines affectant évidemment Meda mais aussi Cesano Maderno, Desio et surtout Seveso. L'accident est donc ici l'évènement fondateur, la rupture temporelle qui engendre un

⁶ Sur le débat suscité en France et la traduction du terme « *care* » voir Brugère, 2009.

déséquilibre, le point de départ d'une transition dont il est délicat de borner une « fin ». La catastrophe génère des réponses, des « oppositions de forces » entre état et société civile à des échelles spatiales et temporelles dissemblables. L'évacuation du périmètre contaminé traduit parfaitement ces oppositions entre conscience et connaissance de la toxicité d'une part et « faisabilité concrète de l'évacuation » (Centemeri, 2011) d'autre part lorsqu'il s'agit de la gestion relativement rapide de l'accident dans son immédiate proximité. Une des conditions nécessaires à un retour à l'équilibre — sans jamais pouvoir gommer les impacts humains — doit être la mise en place de mesures de réparation des préjudices subis par la population et une décontamination des zones polluées. Cette prise en compte du préjudice s'inscrit, elle, dans une séquence temporelle bien plus longue au cours de laquelle il est nécessaire de qualifier le dommage environnemental ainsi que les victimes par l'intermédiaire d'un processus contradictoire entre expertises institutionnelles et contre-expertises issues de mobilisations collectives citoyennes. Cette recherche de certitude, cette tension, cette absence de consensus est le propre de cette phase de recherche d'équilibre qui caractérise la transition. Ces tensions concernent évidemment le préjudice immédiat mais également certains effets différés de la pollution : les effets tératogènes de la dioxine par exemple. L'autorisation d'avorter pour les femmes enceintes de la zone contaminée et le conflit généré par cette demande est l'« expression extrême du conflit entre deux façons de qualifier le dommage à l'environnement » entre « crime » et « épreuve » (Centemeri, 2011). C'est à l'issue d'une période d'une vingtaine d'années au cours de laquelle l'évènement Seveso a acquis le statut de symbole de l'émergence de la question environnementale qu'un « relatif » équilibre fut trouvé localement. Mais cette catastrophe fut en quelque sorte déterritorialisée dès lors qu'elle a donné son nom à un ensemble de directives européennes visant à réguler le risque d'accident industriel majeur. Finalement, comme le note Centemeri, le caractère paradoxal et classique du désastre de Seveso constitue une dimension classique et correspond bien à un évènement initiateur d'une transition, le « rôle déclencheur que cet évènement a joué dans le développement du risque

industriel comme problème politique de nos sociétés» (Centemeri, 2011).

En guise de conclusion

La survenue d'événements d'intensité paroxysmique ou de bouleversements lents, planifiés ou non, pose — pour les sociétés qui en ont la capacité — la question d'une gestion raisonnée de ces déséquilibres. Ici intervient l'importance de la mémoire ainsi que l'attachement au familial. Mémoire qui permet de prévenir une nouvelle catastrophe ou de réagir plus efficacement (Annie Thébaud-Mony, Axelle Croisé), mémoire qui aide aussi les victimes à reconstruire leur vie (Sandrine Revet et Axelle Croisé). Paul Ricœur (2003), dans son analyse du lien entre la mémoire, l'histoire et l'oubli, montre comment un événement singulier peut être conçu comme exemplaire dans la mesure où l'exemplarité ne concerne pas seulement un événement passé, irréversiblement révolu mais dont la signification reste importante pour le futur. Il s'agit d'un événement modèle, fondateur. À ce titre, certains noms propres peuvent devenir de véritables lieux de mémoire, tels Fukushima ou Sévés. Ces noms propres permettent de commémorer les victimes tout en passant d'un événement singulier à sa totalité. Enfin, soulignons que pour Ricœur, le fait historique est différent de l'événement réel remémoré. Il y a donc une distance entre la commémoration d'une catastrophe, la mémoire sociale et ce que les experts vont conserver pour tenter d'éviter qu'elle ne se reproduise. Le lien avec le familial peut se retrouver dans la manière de « faire mémoire ». Si le regard peut se porter sur le passé, des travaux des géographes peuvent également avoir une visée prospective : à ce titre Martine Tabeaud propose une lecture critique de la manière de cartographier l'incertitude inhérente aux transitions climatiques à l'œuvre.

Notre ouvrage est donc bien principalement ancré dans les sciences humaines et sociales mais nous sommes parfaitement conscients que les sciences de la nature auraient aussi beaucoup à dire des gestions des transitions. Les textes présentés ont tous été rédigés par des chercheurs ayant participé à notre séminaire. Ils questionnent le caractère pluriel des gestions et des transitions

à plusieurs échelles, dans diverses aires culturelles à différents moments de l'histoire. Les thèmes abordés renvoient aussi bien à la gestion post-catastrophe — accidents industriels, d'évènements climatiques extrêmes ou de processus tectoniques brutaux — qu'à l'accompagnement de changements lents tels que la planification d'ouvrages hydroélectriques, l'anticipation des changements climatiques, l'évolution des politiques d'aménagement du territoire en situation post-conflit voire la gestion des risques toxiques dans l'environnement ou au travail.

Bibliographie

Andràs November et Valérie November, « Risque, assurance et irréversibilité », *Revue européenne des sciences sociales* [en ligne], 2004, XLII-130, (consulté le 14 février 2019) URL : <http://ress.revues.org/475>

Céline Bareil, « Les modèles dynamiques, une façon renouvelée de comprendre les réactions des individus en situation de changement organisationnel », *Cahiers du Centre d'études en transformation des organisations*, 2004, Cahier n° 04-08 (consulté le 14 février 2019) en ligne : http://web.hec.ca/sites/ceto/fichiers/04_08.pdf

BECK Ulrich, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. de l'allemand par L. Bernardi, Paris, Aubier, 2001, 521 p.

Fabienne Brugère, « L'éthique du care : entre sollicitude et soin, dispositions et pratiques », *La Philosophie du soin*, op. cit., p. 69-86. « Pour une théorie générale du care », *La Vie des idées*, 8 mai 2009. (consulté le 14 février 2019), <http://www.laviedesidees.fr/Pour-une-theorie-generale-du-care.html>

Laura Centemeri, « Retour à Seveso. La complexité morale et politique du dommage à l'environnement », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1/2011 (66e année), p. 213-240.

Lydia Coudroy de Lille, Anne Rivière-Honegger, Lisa Rolland, Anaïs Volin, 2017. « Notion à la une : transition », *Géoconfluences*, mis en ligne le 16 février 2017 (consulté le 14 février 2019), URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/notion-transition>

Paul Crutzen et Eugene Stoermer, « The anthropocene », *IGPB Newsletters*, 2000, n° 41, p. 17.

Maurice Godelier, « La théorie de la transition chez Marx », *Sociologie et sociétés*, 1990, 221, pp.53–81.

Tim Graf, « Documenting Religious Responses to 3.11 on Film », *Asian Ethnology*, 2016, Vol 75, n° 1, pp.203-219.

Institut de Radioprotection et de sûreté nucléaire, « Baromètre de IRSM 2016 – La perception des risques et de la sécurité par les Français » (consulté 14 février 2019) en ligne : http://www.irsn.fr/FR/IRSN/Publications/barometre/Documents/IRSN_Barometre_2016.pdf

Catherine Larrère *et al.*, « Les transitions écologiques à Cerisy », *Natures Sciences Sociétés*, 2016, Vol. 24, n° 3, pp. 242-250.

LEWIN Kurt, « Group decisions and social change », in SWANSON Guy Edwin, NEWCOMB Theodore & HARTLEY Eugene Leonard, *Readings in Social Psychology*, New York, Holt, 1952, pp.459-473.

LEWIN Kurt, *Psychologie dynamique ; les relations humaines*, Paris, Presses universitaires de France, 1975, 296 p.

Henri Picheral, « Géographie de la transition épidémiologique », *Annales de Géographie*, 1989, 98, n° 546, pp. 129-151.

RICOEUR Paul, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Paris, Seuil, 2003, 736 p.

Laurent Thévenot, « L'action en plan », *Sociologie au travail*, 1995, Vol.37, n° 3, pp. 411-434.

THEVENOT Laurent, « Un gouvernement par les normes, pratiques et politiques des formats d'information », in CONEIN Bernard THEVENOT Laurent, *Cognition et information en société*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1997, (Raisons pratiques, 8), pp. 205-242.

PERETTI-WATTEL Patrick, *Sociologie du risque*, Paris, A. Colin, 2000, 286 p.

Padovani F., Lysaniuk Benjamin (2019)

Choc, stress et gestions des transitions : l'espace-temps
des déséquilibres

In : Padovani F. (ed.), Lysaniuk Benjamin (ed.). *Les
gestions des transitions : anticiper, subir, réagir,
planifier*

Paris : L'Harmattan, p. 9-27. (Colloques et Rencontres)

ISBN 978-2-343-18220-9